

réformée qui avait précédé celle de Saint-Maur et s'était en partie fondue en elle; Saint-Germain-des-Prés en avait dépendu pendant plus d'un siècle. Son supérieur qui portait le titre d'abbé, car il n'y avait pas de commendataire, était l'ancien prieur de Pontoise, que nous avons nommé plus haut, Dom Franc. de Montelart; il était impossible de souhaiter à cette place, religieux plus favorable aux études et plus dévoué aux studieux. Notre bénédictin séjourna dans le diocèse de Bourges deux années environ et il a consigné dans trois volumes le résultat de ses incessantes investigations. Le titre des deux premiers, commun à toute la série, sauf le nom de chaque province, indique bien dans sa longueur ce que les recueils renferment, quel champ l'auteur s'est tracé, de quels épis se composent ses gerbes. Nous le reproduirons donc cette première fois en entier, nous contentant dans la suite d'y renvoyer, afin d'abréger; il n'y a pas lieu ici à une bibliographie plus détaillée : ce titre est ainsi disposé :

*Antiquitatem in diœcesi Bituricensi Benedictinarum Pars Prima, complectens asceteriorum fundationes, status varios, abbatum abbatissarumque brevia elogia, præcipuorum item beneficiorum nomina piisque donationes quæ in tabulariis dictorum cœnobiorum reperta et ex ipsis transcripta fuerunt ab asceta benedictino Congregationis Sii Mauri, annis 1673 et 1674, iu archisterio Casalis benedicti, tum suavem sub obedientiæ jugo vitam degente.*

C'est dans la dédicace à Dom Vincent Marsolles, supérieur général, que l'on trouve ce vers si souvent cité depuis :

*Immorior studiis et amore senesco sciendi*

mais l'écrivain ajoutait sans égoïsme : « *sed ea quæ mihi prosint*